

À l'armée comme à l'hôpital, #MeToo et le poids de la hiérarchie

VIOLENCES Le monde hospitalier et militaire partagent une structure d'organisation très verticale qui peut favoriser les abus de tous ordres. En haut de la pyramide hiérarchique, les hommes demeurent majoritaires par rapport aux femmes.

Les mots semblent impuissants face à ce qu'a traversé l'ancienne militaire Manon Dubois, 23 ans, à l'origine d'un mouvement #MeToo dans les armées. En octobre 2019, elle embarque pour sa première mission en tant que cuisinière à bord du *Telenn-Mor*. À bord, elle est victime d'une série d'agressions sexuelles perpétrées par un marin électrotechnicien. En septembre 2021, elle est transférée sur la frégate *Normandie* et se retrouve confrontée une fois de plus à son agresseur. Ce dernier reconnaît rapidement les faits devant la hiérarchie - une soixantaine au total - et est mis dix jours en arrêt. Après cet épisode, Manon est débarquée, et il lui est conseillé de ne pas revenir pour la mission suivante. Appuyé par la hiérarchie militaire, son agresseur évite le tribunal correctionnel.

À la mi-avril, quelques semaines après la médiatisation de l'histoire de Manon Dubois, le mouvement #MeToo refait aussi surface dans le milieu hospitalier à la suite du témoignage de l'infectiologue Karine Lacombe. La cheffe du service des maladies infectieuses de l'hôpital Saint-Antoine, à Paris, accuse le célèbre urgentiste Patrick Pelloux de « harcèlement sexuel et moral » à son endroit, ainsi qu'à l'égard des salariées de l'hôpital en général. Ces récentes vagues de libération de la parole ont émergé dans deux milieux distincts, les armées et l'hôpital. Tous deux partagent cependant une similarité frappante : une hiérarchie forte. Les armées ont une structure organisationnelle verticale fondée sur le principe du commandement. « À l'hôpital, chaque service est dirigé par un chef dont la responsabilité est de recruter, animer, encadrer son équipe et organiser les soins. La hiérarchie est pyramidale, car les assistants du chef de service ont autorité sur les internes », décrit Emmanuelle Zolesio, sociologue spécialisée dans le travail et la santé, auteure d'une thèse sur les femmes chirurgiens.

Étudiantes vulnérables

En bas de l'échelle du pouvoir, les violences sexistes et sexuelles ainsi que les comportements inappropriés sont nombreux, comme en témoigne une enquête sur le bien-être menée par la Fédération nationale des étudiants en sciences infirmières (Fnesi). Cette étude, réalisée en 2022, révèle qu'un étudiant en sciences infirmières sur six est victime d'agression sexuelle au cours de sa formation, dont 70 % lors de stages. « Dès nos premiers pas à l'hôpital, dans une période de grande vulnérabilité, on nous incite à tolérer des

violences sexistes, totalement minimisées, et venant souvent de responsables hiérarchiques », déplore Pauline Bourdin, présidente de la Fnesi. Elle évoque une situation vécue : « J'arrivais dans mon nouveau service de stage avec deux autres étudiantes en sciences infirmières. En nous voyant, des infirmiers de l'hôpital, déjà diplômés, lancent : "Voilà un peu de jeunesse ! Cela va être beaucoup plus drôle ici", laissant planer de gros sous-entendus. » De son côté, l'Association nationale des étudiants en médecine de France (Anemf) dénonce aussi des abus de pouvoir. « En 2020, notre enquête sur les violences sexistes et sexuelles a révélé que neuf actes de harcèlement sexuel sur dix étaient perpétrés par un supérieur hiérarchique », dénonce la vice-présidente Carla Grassaud, chargée de la lutte contre les discriminations à l'Anemf. « Il est clair qu'au sein de notre société patriarcale, les abus de pouvoir sont plutôt masculins mais ce n'est pas toujours l'apanage des hommes », affirme le docteur Éric Oziol, délégué général adjoint de l'Intersyndicat national des praticiens d'exercice hospitalier.

Au sein de l'armée, obtenir des informations précises sur les profils des victimes et des agresseurs est une tâche ardue. Choquée par les agressions subies par Manon Dubois, Laetitia Saint-Paul, députée du Maine-et-Loire

(Renaissance) et capitaine de l'armée de terre, a rapidement sonné l'alarme et tenté de mobiliser le gouvernement. Après sa prise de parole publique, la députée a reçu plus d'une vingtaine de témoignages de victimes. « Je constate souvent un schéma similaire : la victime est sous l'emprise d'une personne de rang supérieur. Pourtant, cette relation d'autorité est clairement identifiée dans le droit comme une circonstance aggravante », souligne-t-elle.

Une chape de silence

Les violences perpétrées par un supérieur hiérarchique sont souvent couvertes par le silence. « Dans le cadre militaire, les cas de violence sexiste et sexuelle sont principalement traités en interne. Lorsque vous êtes une plaignante, il est très probable que vous deviez témoigner devant un supérieur hiérarchique. Comment la parole peut-elle être libre dans de telles conditions ? » s'interroge la sociologue Camille Boutron, auteure de *Combattantes*. Quand les femmes font la guerre (Les Pérégrines, 2024). Mise en place en 2014, la cellule Thémis, chargée de recueillir les témoignages des victimes et de veiller à l'application des sanctions, déclare que depuis sa création 59 enquêtes ont été menées et une cinquantaine de sanctions prononcées. Face à ces chiffres, la députée

estime que « la grande majorité des affaires sont étouffées au sein des unités. Or, l'impunité ne fait qu'encourager le comportement prédateur des agresseurs ».

Au fil des générations, bien que l'institution militaire et le monde hospitalier se féminisent, les postes à responsabilité demeurent largement occupés par des hommes. « Dans les armées, peu de femmes occupent des postes de combattant pourtant essentiels pour accéder aux plus hauts grades. L'actuel chef d'état-major des armées avait précédemment servi à la tête de nombreuses unités combattantes, et non en tant que chargé des ressources humaines. En France, le domaine de la défense est encore largement associé à un idéal de masculinité héroïque », souligne la sociologue Camille Boutron. Plus d'une semaine après l'émergence du #MeToo hôpital, la libération de la parole se poursuit dans le secteur des soins. En réponse aux témoignages de Manon Dubois et d'autres militaires, le ministère des Armées a pour sa part lancé une mission d'inspection sur les violences sexuelles dans ses rangs, visant à améliorer « l'ensemble des mesures de prévention, de protection des victimes et de sanction des agresseurs », selon le ministre Sébastien Lecornu. Les conclusions de cette mission sont attendues pour fin mai 2024. ✎

ALICE PAPIN



Les violences perpétrées par des supérieurs dans un cadre hiérarchique sont souvent couvertes par le silence